

Décret n° 2020 - 966
portant nomination du Président du
Comité de suivi de la mise en œuvre des
opérations du « FORCE COVID 19 »

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

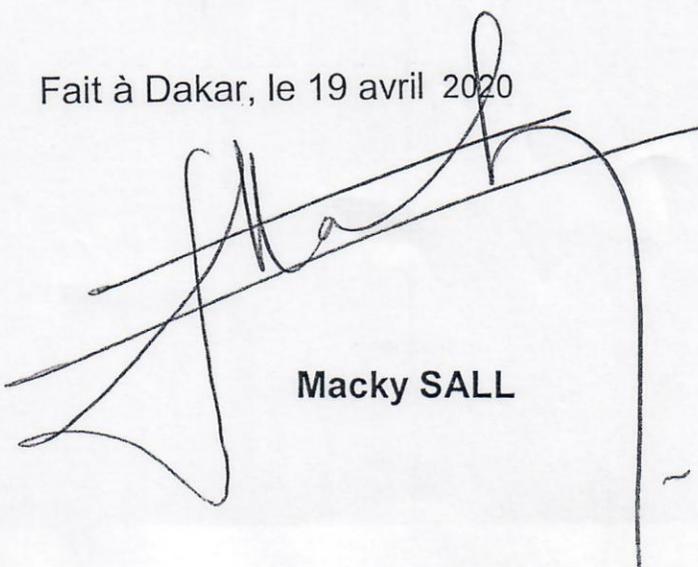
- VU la Constitution ;
- VU le décret n°2019-1819 du 02 novembre 2019 fixant la composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2019-910 du 15 mai 2019 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères, modifié ;
- VU le décret n°2020-884 du 1er avril 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds de Riposte et de Solidarité contre les Effets du COVID-19 dénommé « FORCE COVID 19 » ;
- VU le décret n° 2020 - 965 du 17 avril 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du « Comité de suivi de la mise en œuvre des opérations du FORCE COVID 19 » ;

DECRETE :

Article premier.- Général de division François NDIAYE est nommé Président du Comité de suivi de la mise en œuvre des opérations du FORCE COVID 19 ».

Article 2.- Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République, le Ministre des Forces armées et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

Fait à Dakar, le 19 avril 2020



Macky SALL